

# **CONDITIONS GENERALES DE LOCATION**

## **Du camping de la Ferme**

Bd du Bon Puits / 06210 MANDELIEU LA NAPOULE / Tel. 33 (0)4 93 49 94 19

[WWW.campingdelaferme.fr](http://WWW.campingdelaferme.fr)

Les hébergements locatifs s'entendent du samedi 16 H au samedi 10h.

Les emplacements : l'arrivée est prévue entre 15h et 19h. Le départ avant 12h.

- Toutes les personnes séjournant sur le terrain de camping doivent être obligatoirement titulaires d'une assurance responsabilité civile. Vérifier que votre contrat d'assurance habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances) pour l'assurance de la location.

- Les locatifs sont équipés de vaisselle, cafetière électrique, plaques de cuisson, réfrigérateur, alèses, oreillers, ustensiles de ménage, salon de jardin (micro-ondes et téléviseur uniquement dans les lodges).

Draps, couvertures et linge de toilette ne sont pas fournis.

- Le séjour se règle 30 jours avant l'arrivée pour les locatifs et à l'arrivée pour les emplacements. A défaut de réception du solde dans le respect d'un délai de 30 jours avant l'arrivée, le séjour sera annulé sans que vous puissiez vous prévaloir de cette annulation.

Les arrhes, 30 % du total du séjour, seront déduits du montant total du séjour. Aucune déduction ne sera consentie en cas de départ anticipé. En cas d'annulation, les arrhes sont conservées.

- Services supplémentaires, selon disponibilités et hébergements : réfrigérateurs, draps jetables, laverie.

- A réception de votre demande de réservation et de vos arrhes, un courrier de confirmation vous est adressé. S'il n'y a plus de disponibilités, vos arrhes vous sont renvoyées.

- Une caution de 370 € est demandée à l'arrivée pour les Chalets, Mobil-Homes et Lodges et 270 € pour les Studio et Caravanes. Ces montants de cautions incluent la caution ménage et badge du portail. Ils sont restitués à la fin du séjour après l'état des lieux, déduction faite des éventuelles dégradations. Un forfait ménage de 50 € est conservé si la location n'est pas remise dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

Un forfait de 20 € est également conservé en cas de perte du badge du portail automatisé.

-Le nombre maximum de personnes séjournant dans l'hébergement ne peut en aucun cas dépasser le nombre de couchages indiqué.

-les toiles de tente ne sont pas autorisées sur les emplacements des hébergements.

- Pour les hébergements : gaz et eau sont inclus dans le prix. Electricité incluse dans le prix uniquement en Juillet et en Août. Pour tout supplément (personne, véhicule, animal), le tarif du camping s'applique.

-En cas de non présentation le jour de l'arrivée et si le locataire ne prévient pas le camping, la location est annulée sur la totalité de la période réservée, sans que le locataire ne puisse se prévaloir d'aucun remboursement.

En cas de non présentation la location ou l'emplacement est réputée disponible et pourra être relouée le lendemain à partir de 12h00.

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

**CIRCULATION :**

La vitesse est limitée à 10 km/heure. Le stationnement est interdit sur les routes. Votre véhicule doit être garé sur votre emplacement, même si un emplacement voisin est inoccupé.

**ENFANTS :**

Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui sont pénalement et civilement responsables.

**ANIMAUX :**

Les chiens de catégories 1 et 2 ne sont pas admis. La présence d'animaux sur le camping et dans les hébergements est soumise à l'accord préalable de la direction.

Les animaux doivent être vaccinés et non agressifs, tenus obligatoirement en laisse. En aucun cas, ils ne doivent être attachés aux arbres et plantations et surtout laissés seuls dans le camping ou la location.

- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

- Service bar et viennoiserie assuré du 30/06/2012 au 25/08/2012.

**- les frais de dossier sont offerts**